

## RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

#### Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents** Cathy Clerbaux, *Présidente*;

Olivier Deleuze, Bourgmestre;

Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke,

Échevin(e)s;

José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury,

Roland Maekelbergh, *Conseillers*; Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés** Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)*;

Jean-Marie Vercauteren, Conseiller.

#### Séance du 18.09.18

# **#Objet : Maison Communale – Rénovation des installations de chauffage – Non-modification de l'affectation.**#

### Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 juillet 1998 fixant la composition des dossiers de demande de subsides, la nature des pièces justificatives et la procédure d'octroi et de liquidation, en application de l'article 21 de l'Ordonnance du 16 juillet 1998 relative à l'octroi de subsides destinés à encourager la réalisation d'investissements d'intérêt public ;

Vu plus particulièrement l'article 4, 5°;

Sur proposition du Collège Echevinal;

#### **DECIDE**

-de s'engager sur l'honneur de ne pas aliéner ou modifier l'affectation du bien pendant une période de vingt ans à dater de la date d'octroi du subside ;

-de valider le programme d'entretien annexé à la délibération.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants: 25 votes positifs.

## AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE, PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal, Etienne Tihon La Présidente, Cathy Clerbaux

## POUR EXTRAIT CONFORME Watermael-Boitsfort, le 19 septembre 2018

Le Secrétaire communal, L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon Cécile Van Hecke